

Palestine : la résilience par l'agriculture

Pierre Blanc

Enseignant-chercheur, Bordeaux Sciences Agro,
Sciences Po Bordeaux-LAM, France
Rédacteur en chef de la revue *Confluences Méditerranée*

Issa Elshatleh

Researcher
Arab Center for Agricultural Development (ACAD)
Ramallah, Palestine

Une agriculture méditerranéenne

Sur un territoire de 6400 km² à peine, la Palestine offre une diversité de terroirs assez singulière : la vallée du Jourdain se présente comme une serre naturelle, la bande de Gaza comme un jardin fertile, le nord de la Cisjordanie se déploie en plaines de grandes cultures et de cultures légumières, et les hauteurs d'Hébron accueillent des parcelles en terrasses. Certes les territoires palestiniens n'échappent pas au triptyque classique de la Méditerranée : les céréales sont présentes surtout dans le district de Jénine (51% de la quantité produite dans les territoires)¹, l'olivier se trouve en majorité dans les districts de Naplouse (25,5%), Tulkarem (20,5%) et Ramallah (17%), et les vignes sont principalement implantées dans la région d'Hébron (66%). Mais la diversité des terroirs offre à la Palestine un large éventail de productions allant des plantes tropicales aux fleurs coupées.

Comme souvent en Méditerranée du Sud et de l'Est, le paysage agricole de la Palestine est marqué par le morcellement foncier. Avec quelque 1,1 million de donums² de terres cultivées et environ 100,000 exploitations, la taille des exploitations est de 13,4 donums en Cisjordanie et de 6 dans la bande de Gaza où la densité de population est plus élevée, encore qu'en Cisjordanie elle le soit aussi du fait que la population ne puisse pas vraiment s'établir dans la vallée du Jourdain (cf. plus bas). Cependant cette exigüité des exploitations est compensée par la pratique de certaines cultures à forte valeur ajoutée, l'établissement de petits élevages hors-sol mais aussi par le fait qu'elles sont des compléments à d'autres activités professionnelles.

Comme ailleurs, la proportion des effectifs agricoles palestiniens a beaucoup diminué en quelques décennies. Si en 1969 les actifs agricoles représentaient pratiquement la moitié de la population active, ils en représentent à peine 11% aujourd'hui. Mais la contribution de l'agriculture à la société ne saurait être mesurée à l'aune de ce seul critère pas plus qu'à partir de sa part dans le PIB qui est de 6% environ. D'une part, beaucoup d'exploitations agricoles ne comptent pas d'actifs agricoles recensés (et ne participent pas au PIB) car elles n'ont qu'une fonction « patrimoniale » mais, avec la consommation domestique qu'elles assurent, elles ne participent pas moins à la sécurisation alimentaire des familles. D'autre part, l'agriculture qui entretient un rapport évident avec la terre revêt une signification politique dans le conflit territorial qui oppose les Palestiniens à Israël. La figure du paysan est même cardinale dans la société palestinienne.

Toutefois cette agriculture souffre tandis que la population est affectée par un certain niveau d'insécurité alimentaire, la paupérisation de la société palestinienne jouant sur elle comme une lourde hypothèque. Même si des facteurs propres à cette société entravent l'agriculture et la sécurité alimentaire (corruption, question foncière), il va sans dire que l'occupation des territoires depuis 1967 y est pour beaucoup.

Dépossessions des ressources et asymétrie économique

L'occupation israélienne a de nombreuses incidences sur l'activité agricole palestinienne. Ne serait-ce que du fait des grignotages territoriaux que la Cisjordanie et la Bande de Gaza subissent. Selon l'ONG israélienne Kerem Navot, la surface arabe palestinienne serait ainsi passée de 1,6 à 1,7 million de donums en 1997 à 1,1 million aujourd'hui. Et cette ONG fait remarquer que c'est bien le développement de l'agriculture israélienne dans les territoires occupés qui provoque la plus grande part de l'éviction foncière (Kerem Navot, 2013). L'agriculture est l'activité qui occupe le plus d'espace avec le moins de moyens. Ceci n'est donc pas anodin sur le plan géopolitique !

¹ Tous les chiffres qui suivent sont issus du *Palestinian Central Bureau of Statistics*, 2010/2011.

² 1 donum équivaut à 0,1 hectares



La vallée du Jourdain qui représente les deux cinquième de la Cisjordanie subit particulièrement l'appropriation par Israël depuis le lancement en 1967 du plan Allon qui n'était autre que le ministre de l'Agriculture d'Israël au moment de la guerre des Six-jours. Cette vallée étant extrêmement accessible depuis la Jordanie, Yigal Allon considéra qu'il fallait la transformer en glacis stratégique. Et pour contrôler ce territoire, il envisagea la mise en œuvre d'un chapelet de colonies agraires doublées d'avant-postes militaires le long du Jourdain. Le grignotage de la vallée du Jourdain s'est accéléré avec le plan « Allon plus », lancé en 1997, et qui s'est fixé non seulement de fermer la vallée aux Palestiniens mais aussi d'y poursuivre la colonisation agraire, avec des encouragements forts à la mise en culture du palmier-dattier, du figuier et de l'olivier. Au final, seuls 50 000 donums, soit un huitième des terres arables de la vallée, seraient actuellement exploités par les agriculteurs palestiniens (B'Tselem, 2011), l'essentiel des terres étant cultivé par les 9500 colons israéliens.

Si la vallée du Jourdain a été la première à être colonisée, la montagne de Cisjordanie l'a été après la victoire du Likoud en 1977. Avec l'arrivée d'un pouvoir plus radical, il s'agissait désormais de disloquer l'unité de la Cisjordanie et ainsi de réduire la perspective souveraine d'un futur Etat de Palestine. Alors ministre de l'Agriculture, Ariel Sharon se vit confier la responsabilité du comité ministériel des colonies. Pour les colons, la montagne de Cisjordanie se prêtait certes moins à l'agriculture que les Palestiniens pratiquent dans les fonds de vallée. Cependant le plan Drobless prévoyait l'établissement de petites colonies agricoles dans des espaces dont la pente s'échelonnait de 15 à 25 %. Avec l'appui de colons plus religieux que dans la vallée du Jourdain, ce plan a été en grande partie réalisé depuis son lancement. Et force est d'admettre aussi que, malgré le processus de paix lancé en 1993, des colonies ont continué à s'accaparer des terres arables au détriment des populations palestiniennes qui les exploitaient (Kerem Navot, 2013). Pour ces colons partisans du Grand Israël, il s'agit de « reprendre » la terre en la cultivant !

Cette emprise foncière a connu une nouvelle avancée à partir de juin 2002 avec la mise en œuvre du projet de construction d'un mur de sécurité. Ce mur n'épouse pas la ligne verte de 1967 et vient chercher des colonies parfois très en profondeur dans le territoire cisjordanien, ce qui contribue aussi à grignoter les terres agricoles en particulier. On prend la mesure de l'enjeu quand on sait que ce mur empiète sur des territoires au fort potentiel agricole, en particulier les régions de Qalqilya et de Tulkarem où se concentrent des plaines favorables aux cultures légumières en plein champ ou sous serre, et ce d'autant plus que les puits d'irrigation, sans nécessiter de forage en profondeur, y fournissent de l'eau très facilement.

Certes, pour le franchir, les agriculteurs peuvent emprunter des portes dites « agricoles ». Mais la délivrance des permis de passage est compliquée (notamment pour les moins de quarante ans qui sont soupçonnables de terrorisme) et provisoire (jamais pour une année entière) tandis que les portes peuvent être aléatoirement fermées. Avec ces contraintes, la déprise des terres situées à l'ouest du mur est réelle ; or une terre qui n'aurait pas été cultivée pendant trois ans peut être réquisitionnée par Israël.

Même s'il n'est pas présenté ainsi, un autre mur a été établi dans la bande de Gaza. Il s'agit d'une longue clôture qui s'étire sur 55 kilomètres de Beit Lahia au nord à Rafah au sud et, derrière cette clôture, d'un large no man's land qui n'a cessé de s'élargir depuis l'accord d'Oslo. Depuis qu'en 2007 cette largeur est passée à 1 500 mètres, 30 % des terres agricoles de Gaza restent désormais inaccessibles.

Au-delà du grignotage des terres par la saisie foncière et la construction de la clôture et du mur, le classement des territoires palestiniens en différents niveaux de souveraineté pose de nombreux problèmes. Car si le processus d'Oslo enclenché en 1993 a libéré les villes, désormais classées en zone A (18 % du territoire de Cisjordanie), son gel depuis 1998 maintient en revanche la très grande majorité des zones rurales en zone C. Seule zone contigüe reliant 227 localités souvent densément habitées, et qui reste encore sous le total contrôle d'Israël qui y a installé plus de 200 colonies, elle représente encore 61% de la Cisjordanie. En mars 2016, le ministre de l'Agriculture israélien, Uri Ariel, a exprimé son impatience de voir enfin son pays annexer les zones C. Ce genre de déclaration n'augure pas d'une rétrocession rapide aux Palestiniens, qui permettrait pourtant de leur donner une impulsion économique.



Car cette situation demeure très pesante pour les agriculteurs qui doivent soumettre tout projet d'aménagement – construction de serres, de chambres froides et de bâtiments agricoles – à l'avis de l'administration israélienne. Même pour les zones B (21% de la Cisjordanie), dans lesquelles se classent la plupart des 450 villages cisjordaniens, la tutelle est partagée entre Israéliens et Palestiniens, ce qui, là encore, revient à accorder un droit de veto aux premiers, en particulier sur tout aménagement d'infrastructures agricoles.

Non seulement la terre est grignotée et le territoire contrôlé mais le sous-sol l'est tout autant. En effet, à partir de 1967, Israël a mis en place des mesures pour prévenir de trop forts prélèvements palestiniens dans les aquifères de la Cisjordanie. Ceux-ci sont formés par un régime de précipitations relativement abondant d'une part et par l'existence de ruptures de pentes dans le sous-sol qui favorisent la formation de trois aquifères distincts. Les aquifères occidental (360 millions de m³ de recharge annuelle) et nord-oriental (145 millions de m³) intéressent particulièrement Israël, car l'écoulement de leurs eaux vers son territoire permet d'abonder notoirement les ressources du pays. À ces deux aquifères s'ajoute un troisième, dont le pendage oriental ne représente pas, a priori, un réel intérêt pour Israël. À partir de 1967, Israël a mis en place des mesures pour prévenir de trop forts prélèvements palestiniens dans les aquifères de la montagne. Tout permis de forage devait dorénavant être délivré par Israël. Ainsi pratiquement aucun puits palestinien n'a pu être foré dans l'aquifère occidental très stratégique pour Israël. Cette politique d'autorisation a été accompagnée, à partir de 1975, d'un contrôle de l'irrigation palestinienne qui est l'instrument le plus efficace de limitation des prélèvements ; on sait en effet combien cette activité demeure aquavore sous ces climats.

Du fait de cette tutelle israélienne, la répartition des eaux des aquifères était donc très déséquilibrée à la veille des accords d'Oslo II (28 septembre 1995) : près de 80 % des eaux des nappes étaient dévolus à Israël, l'aire de captage des eaux se situant pourtant à 75 % en Cisjordanie. Avec l'accord hydraulique de 1995, chaque aquifère s'est vu partagé selon des proportions fixées qui consacraient le partage inéquitable imposé avant les accords. Ainsi quelque 78 % sont alloués aux Israéliens et le reste aux Palestiniens, ce qui obère fortement l'agriculture irriguée : environ 19% des terres agricoles sont irriguées en Palestine contre 50% au Liban et en Israël, la privant ainsi d'un facteur évident de productivité.

Outre la déprise foncière et hydraulique, l'absence de souveraineté pèse considérablement sur les conditions d'écoulement des productions agricoles. Dès lors qu'un produit est voué à l'exportation vers Israël ou ailleurs, les entraves à l'écoulement sont pesantes. Dans la bande de Gaza, les infrastructures aéroportuaires ont été détruites et le port avec ses facilités modernes de chargement n'a pas pu être achevé. Quant à l'écoulement par le terminal de Karni, il reste à tout le moins aléatoire.

Pour les produits de Cisjordanie destinés à Israël, le passage des terminaux de Irtah-Taybeh à Tulkarem, Jalameh à Jénine, Beytounia à El-Bireh et Ramallah, Tarqoumia à Hébron, Bardala dans la vallée du Jourdain oblige à réaliser une opération back-to-back, autrement dit un changement de transporteur, avec tout ce que cela suppose de dégradations et de pertes de la marchandise. Quant aux exportations d'huile d'olive de la Cisjordanie vers la Bande de Gaza, qui n'en produit pas, le chemin est encore plus délicat.

Pour destiner les produits vers la Jordanie et les pays arabes, le parcours est difficile et aléatoire étant donné la quasi sanctuarisation de la vallée du Jourdain. Le recours à des exportateurs israéliens y est ainsi bien souvent obligé, avec ce que cela entraîne comme coûts de transaction supplémentaires au détriment des producteurs palestiniens.

Ces conditions contreviennent aux règles du Protocole de Paris qui prévoyait en 1994 l'intégration des deux marchés, israélien et palestinien. Or si dans un sens les entraves sont nombreuses, force est d'admettre que les produits israéliens se retrouvent aisément sur le marché palestinien, et ce à des prix souvent compétitifs eu égard au cortège de subventions publiques que reçoivent les producteurs d'Israël.

La résilience agricole et alimentaire

Comme on l'a vu l'agriculture palestinienne est un secteur qui, malgré les contraintes liées à l'occupation, compte dans les territoires palestiniens. Elle est même perçue comme un moyen de résistance à la dépossession du territoire. En 2012, les journalistes palestiniens, Samer Abdelnour et Alaa Tarir, écrivaient ainsi : « Tout agriculteur plantant et cultivant sur la terre de la Palestine est plus puissant qu'un combattant.



L'agriculture est une forme importante de résistance et nos fermiers sont au cœur du combat pour la survie et la liberté. »³ Il s'agit entre autres d'occuper les terres sans quoi Israël excipe notamment de la loi ottomane sur les propriétaires absents pour s'en emparer. Il s'agit aussi de faire rimer sécurité alimentaire avec indépendance envers les approvisionnements d'Israël.

Cette forme de résistance pacifique est apparue dès les années 1970 dans la ville de Beit Sahour voisine de Bethléem. Portée par des Palestiniens spécialistes des questions de développement, l'idée était de développer l'autosuffisance alimentaire y compris pour des ménages non-agricoles, pour ne pas dépendre d'Israël. Par la suite, elle a été développée par le Palestinian Agricultural Relief Committee (PARC), une organisation créée en 1983 et qui l'a étendue à d'autres régions des territoires. Ayant connaissance de l'importance de l'agriculture pour la souveraineté palestinienne, cette ONG devenue par la suite la plus importante d'un tissu palestinien pourtant très actif, s'est beaucoup investie dans l'ensemble des territoires occupés pour y encadrer les agriculteurs, à la fois pour qu'ils occupent l'espace et qu'ils fournissent les moyens d'une certaine indépendance alimentaire aux populations.

Selon une plaquette de l'organisation, « [le] PARC travaille avec les agriculteurs pour protéger leurs terres menacées de confiscation par la constructions de nouvelles colonies israéliennes ou l'extension de nouvelles colonies existantes. La stratégie de PARC consiste à utiliser les terres d'une manière plus productive et visible afin des les protéger contre les confiscations ». Ayant débuté ses actions dans la région de Jéricho d'où ses fondateurs étaient originaires, elle est parvenue à mailler le territoire jusqu'à ses confins, tout en élargissant ses objectifs au développement rural et en fondant pour cela des organisations spécialisées (femmes, agriculture, jeunesse, etc.).

D'autres organisations aident le secteur agricole à trouver les réponses dans un environnement particulièrement contraignant : le Palestinian Hydrology Group, qui compte des hydrauliciens de haut niveau, vient en appui des questions d'irrigation, l'ACAD (Arab Center for Agricultural Development) tout comme le PARC, est porteur de projets de développement ruraux intégrés, les syndicats agricoles⁴ promeuvent avec plus ou moins de fortune les activités de vulgarisation auprès des paysans qu'ils tentent aussi d'organiser collectivement.

Evidemment le ministère de l'Agriculture vient lui-même en appui du secteur agricole avec les moyens faibles qui sont les siens. Créé bien après l'apparition du PARC avec qui il s'est trouvé de fait en concurrence, le ministère dispose maintenant d'une administration bien établie dans les territoires et d'une bonne connexion avec les bailleurs internationaux. La stratégie en cours du ministère pour 2014-2016 a pour titre « Résilience et développement », ce qui souligne le caractère impérieux de la résistance par l'agriculture. La vision de la stratégie se trouve dans la formulation liminaire : « Pour un secteur agricole qui puisse rivaliser avec l'extérieur, contribuer efficacement à améliorer la sécurité alimentaire et relier les Palestiniens à leurs terres, tout en renforçant les efforts palestiniens de renforcement de l'État au travers de la souveraineté sur les ressources ». Dans un agenda politique large, le ministère met en priorité l'agriculture des zones C où se trouvent les colonies qui convoitent les terres pour s'étendre.

Cette mobilisation autour de la résilience pourrait n'être que déclamatoire. Or sur le terrain tout indique qu'elle est bien à l'œuvre. L'agriculture biologique est en plein essor, notamment en production d'huile. De même que l'agriculture environnementale qui, si elle ne s'inscrit pas dans les cahiers des charges de l'agriculture biologiques, n'en est pas moins économe en intrants pour éviter ceux venus d'Israël et l'épuisement des terres. Cette agriculture environnementale se développe en particulier pour les cultures sous serre souvent trop intensives : des fossés accueillant des déchets organiques et autres composés naturels qui permettent d'utiliser la terre longuement et de réduire l'irrigation.

³ *al-Shabaka*, 2 juillet 2012

⁴ Il s'agit du syndicat des agriculteurs palestiniens (PFU) proche du Parti du Peuple Palestinien (PPP), de l'Union des comités de travail agricole (UAWC) proche du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), du syndicat des paysans palestiniens (PPU), lié au Fatah

Dans des territoires palestiniens très atomisés, la continuité des circuits économiques est de plus en plus réfléchie, notamment par ACAD, pour qu'un excédent local puisse être évacué vers une région déficitaire. Des coopératives se lancent ainsi dans des unions à l'échelle de toute la Palestine. Dans les zones rurales, l'habitat est de plus en plus construit avec des matériaux locaux afin d'éviter les matériaux importés d'Israël. Des villages proches se concertent pour des actions communes, notamment pour la collecte des déchets en vue de la fabrication de composts. Cette mutualisation inter-villageoise a connu un certain essor dans le cadre des Joint Council For Services (Conseil communs de services) établis par le ministère des Affaires locales durant la décennie 2000 après une réflexion soutenue par l'Union européenne.

L'idée avait alors germé de fédérer des communes afin d'offrir de meilleurs services à leurs administrés, grâce aux économies d'échelle ainsi permises. Les investissements ayant surtout lieu dans les centres-villes, cette création de Conseils communs de services voulait fournir un cadre porteur en vue d'un développement des zones rurales où les villages sont parfois très petits. Les prérogatives des conseils, dont l'étendue dépend de la volonté des municipalités, peuvent être déjà assez nombreuses. Elles peuvent avoir trait à l'éducation, aux transports, à la voirie, aux éclairages mais aussi au compostage, au tourisme rural, etc. A l'heure actuelle, toute la Cisjordanie est couverte de Conseils communs de services selon un maillage qui a été établi par le ministère des Affaires locales avec l'appui du PNUD. C'est un levier réel pour la résilience rurale.

Ces actions ne sont pas exhaustives des dynamiques de mobilisations rurales et agricoles destinées à améliorer le quotidien. Elles révèlent toutefois une tendance prometteuse, qui représente une réponse bien entendue marginale comparée aux bénéfiques agricoles et alimentaires que permettrait la fin de l'occupation israélienne.

Bibliographie / Plus d'informations

- C., Abu-Sada, *ONG palestiniennes et construction étatique*, Beyrouth, IFPO, 2007.
- P., Blanc, *Proche-Orient : le pouvoir, la terre et l'eau*, Paris, Les Presses de Sciences-Po, 2012.
- P., Blanc, J-P., Chagnollaud, S.A, Souiah, *Atlas des Palestiniens, un peuple en quête d'Etat*, Autrement, 2014
- Ministry of Agriculture of the Palestinian Authority, *National Agriculture Sector Strategy "Resilience and Development"*, 2014-2016
- Kerem Navot., *Israeli Settler agriculture as a means of land Takeover in the west bank*, 2013
- PCBS (Palestinian Central Bureau of Statistics), *Agricultural Statistics Survey, 2010/2011*
- R., Sayigh, *The Palestinians: From Peasants to Revolutionaries*, Londres, Zed Books, 1979.

